

Nous vivons dans un monde d'abondance !

Le développement économique a permis à la population de la France et des pays industrialisés d'accéder à un niveau de confort matériel sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Malgré cela, nous consacrons toujours plus de temps à travailler et nous consommons *toujours plus* de biens et de services marchands.

Les ressources de la planète sont limitées

Les ressources de la planète étant limitées, la croissance illimitée du PIB est responsable de crises économiques, politiques, sociales, écologiques et climatiques. Cette crise systémique menace notre qualité de vie, le processus démocratique et la survie des générations présentes et à venir. Pour éviter cette catastrophe annoncée, nous avons le devoir et la responsabilité de changer notre mode de vie en moins de 10 ans.

Pour que la France soit un exemple à suivre

La France a atteint un haut niveau de développement économique, politique et social. Elle dispose de l'infrastructure suffisante pour mettre en œuvre un modèle économique durable. En le mettant en œuvre, elle deviendra un exemple pour les pays industrialisés et en développement.

Pour choisir notre vie et notre mode de vie !

L'objectif de la réduction de la semaine de travail à 3 Jours est de mettre l'économie au service de l'émancipation de chaque individu. En disposant de 4 jours de temps libre, nous aurons la liberté de choisir notre vie et notre mode de vie. Nous aurons les moyens de consacrer plus de temps à notre famille et à nos amis et de pratiquer des activités artistiques, manuelles et sportives favorables à notre développement. Nous aurons également les moyens de nous former une journée par semaine

Nous émanciper : un choix de vie individuel et collectif

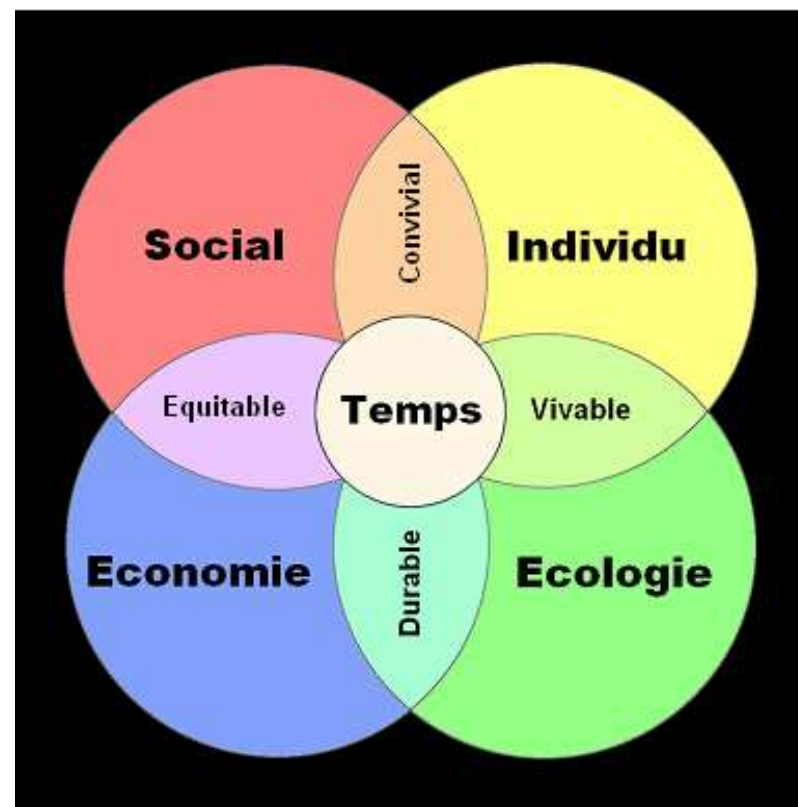
Même si nos choix de vie sont individuel, les conditions de ce changement sont collectif. En effet, pour que le choix de travailler 3 jours par semaine soit viable, l'État doit fixer le montant du revenu optimal et réguler les prix de l'alimentation et du logement.

Ensemble, construisons le projet de société qui répond à nos aspirations.

Pour que ce changement de mode de vie et de société s'incarne dans la réalité, nous invitons les élus, les entrepreneurs, les cadres, les ingénieurs, les employés, les ouvriers, les étudiants, les artistes, les enseignants, les chercheuses, les chômeurs et les retraités à revendiquer la réduction de la semaine de travail à 3 jours.

Travailler 3 jours par semaine

Mettre l'économie au service de l'émancipation de chaque individu



En finir avec le chômage : un choix de société

Pour construire un modèle économique durable

Lutter contre le réchauffement climatique et le gaspillage des matières premières.

- Limiter l'offre marchande aux besoins essentiels et à un minimum de comforts matériels.
- Interdire l'obsolescence programmée.
- Réduire le rythme des innovations et de la mode vestimentaire.

Favoriser l'autonomie alimentaire.

- Favoriser une agriculture maraîchère et biologique locale à des prix accessibles pour tous.
- Favoriser les éleveurs (bovins, volailles, etc.) locaux.
- Favoriser les circuits courts : les marchés, les AMAP et les commerces locaux.

Favoriser la transition énergétique.

- Réduire la consommation pour réduire la production.
- Favoriser la production d'énergie renouvelable.

En finir avec le dumping social et les délocalisations.

- Relocaliser la production qui répond aux besoins essentiels et à un minimum de comforts matériels.
- Harmoniser vers le haut le droit du travail, la protection sociale et la fiscalité des pays européens.
- Soumettre les pays qui ne respectent pas ces règles à une taxe douanière.

Réguler les marchés financiers et le système bancaire

- Séparer les banques de dépôt et les banques d'affaires : Glass Steagall act.
- Interdire les réserves fractionnelles et les produits dérivés créés à partir des emprunts immobiliers.
- Interdire la création d'argent à partir des dettes.

Pour favoriser de nouveaux modes de socialisation

Créer les conditions de nouvelles formes de socialisation.

- Mettre à la disposition des associations des moyens économiques, techniques et humains.
- Ouvrir des centres artistiques et sportifs et des centres d'éducation populaire .
- Créer des emplois de formateurs, d'animateurs, d'entraîneurs et de thérapeutes.

Proposer de nouvelles activités de socialisation et d'expression.

- 2 jours par semaine de 9h à 17h.
- Pratiquer une activité artistique, sportive et manuelle, ainsi que la recherche scientifique.

Proposer de suivre une formation.

- 1 jour par semaine de 9h à 17h.
- Se former en sciences humaines.
- Participer à un atelier de développement personnel.

Disposer de nombreuses heures et de plage horaire de temps libre.

- Se consacrer à faire vivre la démocratie participative.
- Consacrer plus de temps à sa famille, à ses amis et à des activités personnelles.

Satisfaire autrement nos besoins d'appartenance, d'estime et de réalisation.

- Pratiquer des activités favorables à notre développement et à notre émancipation.
- Construire notre identité à partir de l'activité qui contribue à notre développement .

"Je m'appelle Paul, je suis acteur de théâtre et l'activité qui me permet de subvenir à mes besoins est celle de consultant."

Pour sécuriser la satisfaction des besoins essentiels

En finir avec le chômage et la peur du chômage.

- Réduire le temps de travail à 24 heures par semaine.
- Fixer la norme de la semaine de travail à 3 jours.
- Organiser l'activité économique sur 6 jours.
- Partager l'emploi : 1 poste de travail = 2 salariés.
- Favoriser l'aménagement du temps de travail sur le trimestre, le semestre et l'année.
- Autoriser de travailler plus de 3 jours par semaine.

Fixer le montant d'un revenu optimal.

- Garantir un revenu optimal et maximum compris entre 1 040 € et 1 660 € par mois.
- Fixer le taux horaire entre 12,50 € et 21,90 €..
- Le revenu maximum autorisé = 4 x revenu optimal.

Réguler les prix de l'alimentation

- Abroger l'ordonnance n°86-1243 du 1 décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence.
- Voter la « loi du maximum » en s'inspirant de l'ordonnance n°45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix.
- Fixer le prix de l'alimentation au juste prix : coût de production analytique + marge de 5 %.

Réguler les prix du logement.

- Appliquer la « loi du maximum » au marché de l'immobilier et aux loyers.
- Interdire la spéculation et les placements financiers dans l'immobilier.
- Fixer le prix des logements à 2 fois le revenu disponible brut de ménage au revenu maximum.
- Réguler le prix des loyers en s'inspirant de la loi n°48-1360 de septembre 1948.
- Encourager la rénovation des logements.